

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE

Emprunt d'un montant de 145 milliards de Francs CFA
à deux tranches A et B

• DU 10 AU 24 JUILLET 2020 •

REDONNONS DE L'ÉNERGIE A NOTRE ÉCONOMIE !

TRANCHE A

TAUX D'INTÉRÊT

5,80%*

L'AN
SUR 7 ANS

*NET POUR LES RÉSIDENTS
EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION : 100 MILLIARDS DE FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA

TRANCHE B

TAUX D'INTÉRÊT

5,90%*

L'AN
SUR 10 ANS

*NET POUR LES RÉSIDENTS
EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT DE L'OPÉRATION : 45 MILLIARDS DE FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION : 10 000 FCFA

Christine Djindj



Plateau, Boulevard Carde, immeuble SOGEFIHA • BP V 98 Abidjan
Tél.: (225) 20 30 90 20 • Fax : (225) 20 21 35 87
www.tresor.gouv.ci • email : infotpci@tresor.gouv.ci

email : infotpci@tresor.gouv.ci

www.tresor.gouv.ci

Représentant
de l'Émetteur



Chef de File



Co-Chefs de File



Syndicat de Placement : ABCO BOURSE - AFRICABOURSE - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCE - BOA CAPITAL SECURITIES - BSC CAPITAL - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICBOURSE - BMO FINANCES BRIDGE SECURITIES - COF BOURSE - CORD BOURSE - ESC INVESTMENT CORPORATION - EUREST FINANCES - HUDSON & CO - IRVING SECURITIES - SCI AG - NORA FINANCE - SCI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SIBI SCI BREVIN - SCI MALI - SGI NGABE - SGI TOGO - SIBIUS CAPITAL - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - INVENSUS CAPITAL FINANCE.

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous les N° EE/20-12 pour la tranche A et EE/20-13 pour la tranche B

CONTENU ET MODALITES DE L'OPERATION

Montant de l'émission :

Le montant de l'émission est de 145 milliards FCFA, décomposé en deux tranches A et B de montant respectif 100 milliards FCFA et 45 milliards FCFA

But de l'émission :

L'émission a pour objet le financement des investissements prévus au budget de l'Etat au titre de l'année 2020.

Nature, forme et délivrance des titres :

Les Obligations seront émises sous la forme de titres dématérialisés au porteur. Elles seront obligatoirement inscrites en compte et tenues par un intermédiaire habilité au choix du porteur.

Nombre et valeur nominale des titres :

Le montant nominal indicatif de l'émission est de cent quarante cinq milliards (145 000 000 000) FCFA représenté par 14 500 000 Obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune.

Prix d'émission :

Le prix d'émission sera de dix mille (10 000) FCFA par Obligation.

Période de souscription :

La souscription sera ouverte du 10 au 24 juillet 2020 inclus. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée à la discrétion de l'Emetteur, après avis du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Catégorie d'investisseurs potentiels :

Sont concernés par l'emprunt toutes les personnes physiques et morales, y compris les banques et les compagnies d'assurances.

Tranche A

Jouissance des obligations : 29 juillet 2020

Date de règlement : 29 juillet 2020

Taux d'intérêt : 5,80% l'an

Durée : 7 ans

Tranche B

Jouissance des obligations : 29 juillet 2020

Date de règlement : 29 juillet 2020

Taux d'intérêt : 5,90% l'an

Durée : 10 ans

AMORTISSEMENT, REMBOURSEMENT

Le remboursement des tranches A et B se fera par amortissement constant annuel avec deux (2) ans de différé.

Date d'échéance :

Tranche A : 29 juillet 2027

Tranche B : 29 juillet 2030

Garantie :

La présente émission bénéficie de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

SURETES

Compte Séquestre :

L'emprunt est sécurisé par un compte d'amortissement (compte séquestre) qui sera ouvert au nom du Trésor Public dans les livres de la BCEAO. Ce compte sera approvisionné en ressources nécessaires au paiement des échéances.

A chaque échéance, la BCEAO débitera le compte séquestre du montant de l'échéance pour mettre les fonds à la disposition du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) qui procède au règlement des différents détenteurs des titres à travers les SGI.

Mécanisme de paiement :

Un mécanisme a été mis en place pour permettre au DC/BR de disposer des fonds relatifs à chaque échéance par un ordre de virement irrévocable du Trésor Public donné à la BCEAO.

Notation :

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Régime fiscal :

Les revenus liés à ces Obligations sont exonérés de tout impôt pour l'investisseur en Côte d'Ivoire et soumis à la législation fiscale sur les revenus de valeurs mobilières en vigueur dans les autres pays au moment du paiement des intérêts et du remboursement du capital.

Tribunaux compétents en cas de litige :

La Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'OHADA sera la seule compétente pour statuer sur tout litige pouvant survenir dans le cadre de cet emprunt.

Droit applicable :

La présente opération est régie par la législation en vigueur dans l'espace UEMOA.

LIQUIDITE

Les Obligations issues des deux tranches (A et B) bénéficient de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

ADMISSION A LA BRVM

Cotation :

La cotation de l'emprunt obligataire TPCI N°04/2020 sur le marché secondaire commence le premier jour ouvrable suivant l'inscription des titres auprès du DC/BR, soit deux (02) jours après la date de règlement/ livraison.

Chef de File :

SOCIETE GENERALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA

Co-chefs de File :

BNI FINANCES, EDC INVESTMENT CORPORATION, HUDSON & CIE

Syndicat de placement :

Le syndicat de placement est composé de toutes les SGI de la zone UEMOA agréées par le CREPMF.